

Sa compagne, Madame Jacqueline **Mane**;

Ses enfants:

Monsieur et Madame Gilbert et Suzy **Favre**, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Roger et Patricia **Favre**, et leurs enfants;

Ses frères:

Monsieur et Madame Marcel et Anne-Marie **Favre** et leurs enfants;

Monsieur et Madame Lucien et Carmen **Favre**, leurs fils et petits-enfants;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Gabriel FAVRE

dit Gaby

enlevé à leur tendre affection, le 22 août 2012, dans sa 81^e année.

La cérémonie d'adieux aura lieu en l'église catholique de la Colombière à Nyon, le mardi 28 août, à 16 heures.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à la Fondation Théodora «Des clowns pour les enfants hospitalisés», à 1027 Lonay, Ccp 10-61645-5.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

*Une personne aimée qui s'en va ne va jamais bien loin.
Elle se blottit dans notre cœur et y reste pour l'éternité.*